

SKI DE FOND QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

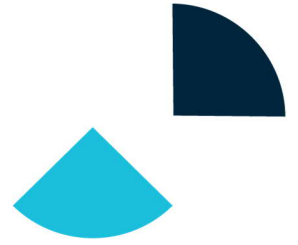
Exercice terminé le 31 mai 2021

SKI DE FOND QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 mai 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS :	
Produits et charges	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
NOTES COMPLÉMENTAIRES	8
AUTRES RENSEIGNEMENTS :	
Annexe A - Subventions	13
B - Frais d'activités	14
C - Frais d'administration	15
D - Programme « Placements Sports »	15



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
Ski de fond Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme SKI DE FOND QUÉBEC (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mai 2021, et les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mai 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.*¹

Comptables professionnels agréés

Sainte-Agathe-des-Monts
le 23 août 2021

SKI DE FOND QUÉBEC

PRODUITS ET CHARGES

Exercice terminé le 31 mai

PRODUITS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Subventions (annexe A)	708 953 \$	875 937 \$
Cotisations et inscriptions	166 449	206 612
Sanctions et redevances de courses	-	18 550
Programme « Placements Sports » (annexe D)	135 059	122 535
Autres	<u>28 504</u>	<u>89 733</u>
	1 038 965	1 313 367

CHARGES

Frais d'activités (annexe B)	629 092	1 102 952
Frais d'administration (annexe C)	145 749	135 277
Amortissement des immobilisations corporelles	1 016	1 037
Programme « Placements Sports » (annexe D)	<u>103 012</u>	<u>97 137</u>
	878 869	1 336 403

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

<u>160 096 \$</u>	<u>(23 036) \$</u>
-------------------	---------------------

SKI DE FOND QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mai

	2021			2020
	Non affecté	Investi en immobilisations	Fonds de réserve Placements Sports	Total
SOLDE AU DÉBUT	162 221 \$	3 190 \$	34 936 \$	200 347 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	129 065	(1 016)	32 047	160 096
Virements interfonds et affectations internes (note 8)	(753)	753	-	-
SOLDE À LA FIN	290 533 \$	2 927 \$	66 983 \$	360 443 \$

SKI DE FOND QUÉBEC

BILAN

31 mai

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	404 889 \$	185 940 \$
Débiteurs (note 2)	35 263	39 169
Subventions	126 151	264 378
Stocks de fournitures	<u>13 853</u>	<u>3 711</u>
	580 156	493 198
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	<u>2 927</u>	<u>3 190</u>
	<u>583 083 \$</u>	<u>496 388 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 4)	81 958 \$	286 990 \$
Dépôts de clients	39	-
Subventions reportées (note 5)	<u>100 643</u>	<u>9 051</u>
	182 640	296 041
DETTE À LONG TERME (note 6)	<u>40 000</u>	<u>-</u>
	222 640	296 041
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	2 927	3 190
Grevé d'une affectation d'origine externe (note 7)	66 983	34 936
Non affecté	<u>290 533</u>	<u>162 221</u>
	360 443	200 347
	<u>583 083 \$</u>	<u>496 388 \$</u>

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 9)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

....., administrateur

....., administrateur

SKI DE FOND QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mai

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	160 096 \$	(23 036) \$
Élément n'impliquant aucun mouvement de trésorerie : Amortissement	<u>1 016</u>	<u>1 037</u>
	161 112	(21 999)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>18 590</u>	<u>19 706</u>
	179 702	(2 293)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(753)	(853)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Obtention de financement supplémentaire	<u>40 000</u>	<u>-</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE	218 949	(3 146)
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>185 940</u>	<u>189 086</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u><u>404 889 \$</u></u>	<u><u>185 940 \$</u></u>

SKI DE FOND QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mai 2021

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

Les produits et charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur les informations à fournir concernant les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, sur la valeur nette de réalisation des stocks et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les produits de collecte de fonds sont constatés lorsque les activités bénéfice ont lieu.

Les autres produits sont constatés à titre de produits lorsque le service a été rendu ou lorsque les biens ont été livrés.

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs, des salaires courus et de la dette à long terme.

SKI DE FOND QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mai 2021

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts d'achèvement et les coûts pour réaliser la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Mobilier de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

2. DÉBITEURS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Clients	20 345 \$	22 256 \$
Taxes	<u>14 918</u>	<u>16 913</u>
	<u>35 263 \$</u>	<u>39 169 \$</u>

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2021</u>		<u>2020</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sément cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>
Mobilier de bureau	1 385 \$	499 \$	886 \$
Équipement informatique	<u>4 854</u>	<u>2 813</u>	<u>2 041</u>
	<u>6 239 \$</u>	<u>3 312 \$</u>	<u>2 927 \$</u>
			<u>3 190 \$</u>

SKI DE FOND QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mai 2021

4. CRÉDITEURS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Fournisseurs	40 053 \$	249 869 \$
Salaires	37 911	32 618
Retenues à la source et contributions	<u>3 994</u>	<u>4 503</u>
	<u>81 958 \$</u>	<u>286 990 \$</u>

5. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées à court terme présentées au fonds d'administration représentent des subventions reçues mais non utilisées au cours de l'exercice et pouvant être utilisées pour couvrir les charges de fonctionnement des exercices subséquents relatives aux programmes suivants :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Perfectionnement des officiels	8 081 \$	8 081 \$
Jeux du Canada para-nordiques	4 030	-
Courses et camps para-nordiques	970	970
Géoréférencement	45 000	-
Mandat plein air	30 000	-
Para-nordiques	467	-
Jeux du Canada	<u>12 095</u>	<u>-</u>
	<u>100 643 \$</u>	<u>9 051 \$</u>

Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Solde au début	9 051 \$	16 290 \$
Plus : contributions reçues au cours de l'exercice	<u>91 592</u>	<u>12 000</u>
	100 643	28 290
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>-</u>	<u>19 239</u>
Solde à la fin	<u>100 643 \$</u>	<u>9 051 \$</u>

SKI DE FOND QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mai 2021

6. DETTE À LONG TERME

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Emprunt du « Compte d'urgence pour entreprises canadiennes », garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt, échéant le 31 décembre 2022	40 000 \$	- \$

7. PROGRAMME « PLACEMENTS SPORTS »

L'organisme « Ski de fond Québec » cède la propriété de 20 % des dons admissibles à « Placements Sports » ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la « Fondation Grand Montréal ». Ces montants ne figurent pas dans l'actif de « Ski de fond Québec » car la propriété et la gestion ont été cédées à la « Fondation Grand Montréal » pour une période minimale de 10 ans. Au 31 mai 2021, la juste valeur marchande des sommes cédées à la « Fondation Grand Montréal » s'élève à 120 879 \$ (2020 - 101 491 \$).

8. VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS INTERNES

Durant l'exercice, un montant de 753 \$ a été viré de l'actif net non affecté à l'actif net investi en immobilisations pour financer l'acquisition d'équipement informatique.

9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme s'est engagé par baux et par contrats de location. Le solde des engagements suivant ces baux et contrats, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 7 649 \$ et est exigible au cours du prochain exercice.

10. ÉVÉNEMENT IMPORTANT

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

Les impacts de ces événements sur l'organisme et ses activités sont comptabilisés au moment où ils sont connus et peuvent faire l'objet d'une évaluation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mai 2021

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mai 2021.

Risque de crédit

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et n'a pratiquement jamais de créances douteuses.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

SKI DE FOND QUÉBEC

ANNEXE A - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mai

A - SUBVENTIONS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
MEQ - Élite	45 500 \$	73 000 \$
MEQ - Courses et camps para-nordiques	5 703	6 565
MEQ - Jeux du Canada para-nordiques	-	204
MEQ - Coupe du Monde	-	475 000
MEQ - PSFSQ	219 560	108 273
MEQ - Engagement des entraîneurs	97 500	97 500
MEQ - Événements sportifs	-	40 500
MEQ - Perfectionnement des entraîneurs	3 500	4 152
MEQ - Perfectionnement des officiels	-	8 318
Institut National du Sport	33 110	49 075
Ski de fond Canada - Para-nordiques	12 389	7 300
Subvention salariale d'urgence	157 691	-
Subvention du « Compte d'urgence pour entreprises canadiennes »	20 000	-
Autres subventions	<u>114 000</u>	<u>6 050</u>
	<u>708 953 \$</u>	<u>875 937 \$</u>

SKI DE FOND QUÉBEC

ANNEXE B - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mai

B - FRAIS D'ACTIVITÉS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Salaires et charges sociales	66 914 \$	67 324 \$
Contributions à des organismes	105 967	8 877
Coupe Québec	-	18 638
Entretien du matériel roulant	639	943
Équipement	11 367	10 416
Formation	1 185	6 069
Frais - Équipe du Québec	105 643	167 193
Frais de déplacements	-	4 911
MEQ - Coupe du Monde	-	476 534
MEQ - Courses et camps para-nordiques	5 582	6 565
MEQ - Engagement des entraîneurs	146 761	97 500
MEQ - Jeux du Canada para-nordiques	-	252
MEQ - Perfectionnement des entraîneurs	4 837	4 152
MEQ - Perfectionnement des officiels	-	8 318
MEQ - Événements sportifs	-	40 792
Matériel	18 453	35 227
Para-nordiques	12 389	7 151
Ski de fond Canada - Cotisations et inscriptions	34 220	45 165
Sous-traitants	41 972	29 155
Subventions - Projets spéciaux	<u>73 163</u>	<u>67 770</u>
	<u>629 092 \$</u>	<u>1 102 952 \$</u>

SKI DE FOND QUÉBEC

ANNEXES C ET D - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mai

C - FRAIS D'ADMINISTRATION

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Salaires et charges sociales	110 008 \$	107 308 \$
Combustible et électricité	-	215
Entretien général	-	1 984
Fournitures de bureau et papeterie	493	1 295
Frais bancaires	738	673
Frais de représentation	75	15 104
Publicité	-	253
Services comptables et autres services professionnels	8 459	7 654
Services informatiques	-	77
Services juridiques	24 301	614
Taxes et permis	36	100
Télécommunications	<u>1 639</u>	<u>-</u>
	<u>145 749 \$</u>	<u>135 277 \$</u>

D - PROGRAMME « PLACEMENTS SPORTS »

PRODUITS

Dons admissibles au programme « Placements Sports »	34 600 \$	34 641 \$
Dons non admissibles au programme « Placements Sports »	35 475	31 255
Fonds de réserve	53 976	54 039
Intérêts	<u>11 008</u>	<u>2 600</u>
	135 059	122 535

CHARGES

Salaires et charges sociales	71 770	65 698
Frais de fonctionnement	<u>31 242</u>	<u>31 439</u>
	103 012	97 137

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

<u>32 047 \$</u>	<u>25 398 \$</u>
------------------	------------------